



Urbino (Italie) (c) Gérard Guillaumin

Une politique ciblée de valorisation des résultats

Les résultats scientifiques du programme ont été présentés à l'occasion de nombreux séminaires et colloques, et notamment du colloque international de mars 2011, qui a mis en lumière une véritable et nouvelle préoccupation à l'égard des paysages quotidiens, en tant qu'ils constituent le cadre de vie de la très grande majorité des populations de la planète. Trois autres colloques internationaux, voués à la restitution des résultats des projets de recherche, ont permis de traiter de sujets majeurs : "L'environnement, engagement esthétique et espace public" (Paris, mai 2007), "L'économie du paysage" (Vienne, juillet 2009) et "Le rôle des espaces ouverts dans la transformation des paysages urbains" (Berlin, mars 2013).

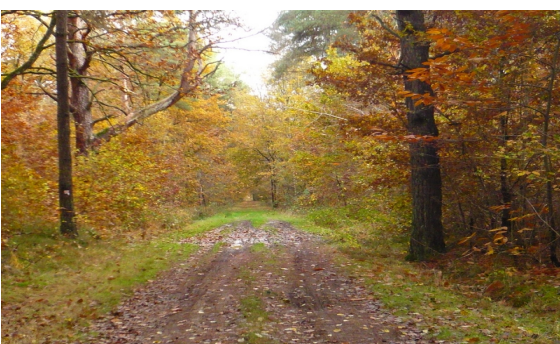
Les recherches ont également conduit à la publication d'un ouvrage de synthèse, « Paysage et Développement Durable », coordonné par le président du Conseil scientifique, Yves Luginbühl et l'IRSTEA (Unité de Recherche, ADBX Bordeaux). Grâce à l'expertise et à la diversité de ses auteurs, cet ouvrage présente, à ce stade de la réflexion, un éclairage à la fois transversal et approfondi de la problématique de l'interface entre paysage et développement durable.

Par ailleurs, dans la perspective du deuxième objectif du programme, celui de l'aide à la décision publique, une série de 8 fiches de 4 pages doit paraître d'ici la fin de 2013. Elles seront centrées sur des thématiques choisies pour leur intérêt pour l'action publique et s'appuieront sur les projets de recherches les plus représentatifs. Sans avoir vocation à diffuser des bonnes pratiques, elles visent plus largement à fournir des éléments de réflexion pour l'action. Les thèmes retenus sont : l'éolien, le patrimoine et le paysage, les structures végétales et le paysage, la participation et le paysage, l'économie et le paysage, le développement local et enfin les chemins et les représentations sociales du paysage et l'imaginaire social.

Une réflexion qui se poursuit...

Le dernier APR, engagé en 2010 (PDD2) et toujours en cours, poursuit les objectifs du précédent (PDD1, APR 2005), dont il conserve l'approche comparative et expérimentale. Il privilégie l'engagement de recherches finalisées sur des terrains en vraie grandeur et en particulier l'évaluation de méthodes innovantes pour l'aménagement paysager, l'articulation entre aménagement paysager et mesures en faveur d'objectifs environnementaux (biodiversité, qualité de vie et représentation sociale), ou encore la gouvernance (participation...). Il consacre une part importante de ses travaux à la dimension urbaine, notamment en terrain péri-urbain. Il se focalise aussi sur l'appui aux politiques publiques et la réponse à des demandes concrètes, formulées par les acteurs concernés par la recherche. Enfin, il attache une importance à l'interdisciplinarité et la qualité de l'articulation opérée entre les contributions des différentes disciplines.

L'histoire de la rencontre entre paysage et développement durable continue de s'écrire, et son analyse est loin d'être terminée. La recherche doit poursuivre son travail, pour mieux explorer les relations et les interactions entre ces deux notions dont les chemins, parfois encore parallèles, se rejoignent et se croisent de plus en plus souvent, et éclairer ainsi avec pertinence les politiques publiques, notamment territoriales.



(c) Gérard Guillaumin

Gérard Guillaumin, chargé de mission Recherche Politiques territoriales et paysage, MEDDE/CGDD/DRI

Pour en savoir plus :
- le site du programme
www.paysage-developpement-durable.fr

- l'ouvrage Paysage et Développement Durable, coord. Yves Luginbühl et IRSTEA, éd. QUAE, janvier 2013

Contact :
Laurent Bélanger, chef de la mission Urbanisme, territoires et sociétés, laurent.belanger@developpement-durable.nouv.fr

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

n° 164
Juin
2013

RECHERCHE ET INNOVATION

DÉVELOPPEMENT DURABLE

le point sur

Commissariat général au développement durable

Direction de la recherche et de l'innovation
Tour Voltaire
92055 La Défense cedex
Tel. : 01.40.81.63.51
Fax : 01.40.81.63.96

Directeur de la publication
Laurent Tapadinhas

Rédactrice en chef
Sylvie Dreyfus

Imprimé sur du papier certifié ecolabel européen.
www.eco-label.com

ISSN : 2100-1634

Dépôt légal : juin 2013



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

le point sur

Paysage et Développement Durable : Deux discours parallèles ou un véritable dialogue ?

Toile de fond de notre vie quotidienne, le paysage appartient au langage commun. Tout le monde pense, vit, éprouve et commente le paysage, à partir de son histoire personnelle, de sa culture et de sa sensibilité : paysages de l'enfance, du lieu de résidence ou du lieu de travail, paysages défilant à l'occasion des déplacements et des voyages, tous expriment une culture vivante, individuelle et collective. Qu'ils soient d'exception, au sens des sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou « ordinaires » -ruraux, de montagne, de forêts, de zone côtière ou de territoires plus fortement anthropisés (ville dense, périurbain, zones d'activités économiques)-, les paysages forment une réalité extrêmement variée et différenciée. La notion de développement durable s'est récemment imposée dans les discours politiques et dans les médias, avec le nouveau positionnement des problématiques de l'environnement, qui intègre les composantes sociales et économiques. La rencontre du paysage et du développement durable semble ainsi aller de soi, ces notions partageant l'ambition d'exprimer, dans la durée, une vision globale de l'environnement. Les travaux menés dans le cadre du programme de recherche « Paysage et Développement Durable » (PDD), lancé par le ministère en 2005, ont permis d'éclairer les caractéristiques du lien ainsi établi et de mieux comprendre sa pertinence pour les acteurs du paysage et de la décision publique.

Pour les chercheurs, loin d'être un objet d'étude évident, le paysage apparaît comme un sujet complexe, alliant des dimensions matérielles et immatérielles, concrètes et symboliques. Et l'association du paysage avec le développement durable a suscité dans la communauté scientifique un regain d'intérêt. Elle y voit, en effet, l'occasion de réinterroger le paysage dans sa globalité, au croisement de nombreuses disciplines, allant des sciences sociales (géographie, économie, sociologie, aménagement et urbanisme) aux sciences du vivant (biologie, écologie), sans oublier le point de vue des sciences politiques (participation, modes de gouvernance). C'est tout l'enjeu du programme de recherche «Paysage et Développement Durable» (PDD), financé et animé par la Direction de la recherche et de l'innovation du CGDD.

Appels à projets de recherche : des objectifs ambitieux

Le premier appel à proposition de recherche (APR) articulait les questionnements autour de trois axes principaux : Paysage, durabilité des processus d'évolution des paysages et des actions paysagères ; Convention européenne du paysage et adéquation des actions paysagères à ses objectifs ; Economie du paysage. Tout en affinant deux des axes du précédent appel (qualification des processus d'évolution des paysages et le paysage produit de l'économie, services rendus par les paysages), le second APR, lancé en 2010, ajoutait deux nouvelles préoccupations : changement climatique, politiques énergétiques et paysage ; et paysage et participation.

Une dimension européenne affichée

Dès 2005, le ministère a souhaité inscrire ce programme dans une dimension européenne. La volonté de mettre en application la Convention Européenne du Paysage, ratifiée par la France en 2006, et qui organise la coopération européenne pour promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages, s'est traduite par un nouvel infléchissement donné aux projets impliquant des chercheurs d'autres Etats membres de l'Union européenne, permettant une approche comparative dans l'orientation des recherches.

La composition du Conseil scientifique du programme, avec des experts du Royaume-Uni, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas, témoigne de cette approche, qui a permis aux chercheurs français de coopérer, au sein des projets de recherche, avec les équipes scientifiques d'une vingtaine de laboratoires installés dans onze autres pays européens.



Vignobles - Vallée du Douro (Portugal) (c) Gérard Guillaumin

Certains terrains d'études du programme, situés de part et d'autre de nos frontières, ont permis d'aborder sous un angle comparatif des thèmes aussi divers que la place du végétal et de la biodiversité (caractéristiques et cohérence écologique des trames vertes, signification de l'arbre isolé quant à l'histoire agraire ou comme indicateur de terroir), les perceptions par les habitants des politiques publiques pour le développement de l'énergie éolienne, l'importance respective des paysages ordinaires et des paysages d'exception, les interactions entre paysage et économie, etc.

L'organisation par le ministère, dans le cadre du programme PDD, d'un colloque international sur le thème « *Paysages de la vie quotidienne. Regards croisés entre la recherche et l'action* », qui s'est tenu à Perpignan (France) et à Gironne (Espagne) en mars 2011, témoigne également, par sa tenue sur deux sites, de l'engagement du programme dans une démarche européenne.



Emilie Romagne (Italie)

(c) Gérard Guillaumin

Des constats scientifiques intéressants

Les premiers résultats des recherches ont fait apparaître les tensions qui subsistent entre les différentes conceptions du paysage portées par les habitants, les gestionnaires et les décideurs publics et privés : ressource naturelle à préserver et à partager ; bien esthétique, consommable comme un spectacle dont l'homme serait aussi l'acteur ; héritage historique et patrimoine culturel ; construction résultant d'une action collective, sociale, économique et environnementale.

Les chercheurs ont aussi mis en évidence la difficulté de rendre pleinement compte de l'articulation entre les composantes matérielles (géophysiques et écologiques) et immatérielles (perceptions, émotions, histoire personnelle et culture collective) du paysage. Le Conseil scientifique du programme a cependant regretté que les travaux portant sur le paysage aient privilégié la représentation sociale et culturelle du paysage, au détriment de sa réalité physique et biologique et des fonctionnements éco-systémiques qu'il permet de lire.

Les représentations sociales du paysage

Serge Briffaud, Christian Dautel et Chris Younes
membres du Conseil scientifique du programme

Les représentations sociales sont centrées sur le groupe – elles sont souvent dénommées représentations collectives – et se structurent autour d'un ensemble de références « culturelles », qui donnent sens à un paysage donné. Ces références constituent des modèles paysagers élaborés dans l'évolution historique des rapports des sociétés à la nature : modèles bucolique ou pastoral, du pays de cocagne, pittoresque, sublime, régional, et, aujourd'hui, pittoresque écologique et pittoresque nostalgique. Ces modèles sont mobilisés à l'échelle globale des représentations sociales, fortement influencée par les médias (peinture, littérature, photographie, et aujourd'hui télévision, cinéma, photographie).

Représentations paysagères et marketing territorial

Le pays Drômois (recherche coordonnée par Marianne COHEN) donne un bon exemple du rapport noué entre symboles paysagers et ressources fondamentales sur des territoires ruraux. On voit ici comment on a travaillé à solidariser paysage et production oléicole, de manière à doter cette dernière d'une valeur ajoutée. Le vignoble en terrasse des Cinque Terre (recherche BRIFFAUD, BROCHOT) trouve aussi, dans la promotion et la patrimonialisation du paysage de ce site reconnu par l'UNESCO, un facteur essentiel de sa pérennisation en tant que ressource locale.

Pays Drômois, Cinque Terre... nous avons dans les deux cas affaire à des territoires marqués par une phase récente de forte déprise, qui a particulièrement touché l'olivier d'un côté, la vigne de l'autre, c'est-à-dire deux ressources dont le pouvoir « paysageant » est pourtant aujourd'hui mis en avant par les acteurs locaux.

Références de recherches :

- *Paysages d'exception, paysages au quotidien. Une analyse comparative de sites viticoles européens du Patrimoine mondial*, travail coordonné par Serge BRIFFAUD, ENSAP Bordeaux et Aline Brochot, CNRS LADYSS Paris
- *Dynamique des paysages, érosion et développement durable dans les montagnes méditerranéennes*, travail coordonné par Marianne COHEN, LADYSS Paris
- *Place et fonction du paysage au sein des processus de gouvernance dans les zones rurales et périurbaines de l'arc alpin (France, Suisse, Italie)*, travail coordonné par Emmanuel Guisepelli, Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes

Les rapports sont en ligne sur le site internet du programme.



Saint Clément (Ardèche)

(c) Gérard Guillaumin

Un autre point fort des résultats du programme est le constat du caractère central du paysage pour les populations des divers États, en tant que cadre de vie, c'est-à-dire comme élément à part entière de la vie quotidienne. Il en découle à la fois une demande accrue de transfert réciproque entre les projets d'aménagement et les savoirs, qu'ils soient savants ou profanes, et un besoin de réflexion sur les processus de participation des citoyens aux décisions, pour « co-construire » le paysage au sens de la Convention européenne du paysage.

La nouvelle préoccupation à l'égard des paysages quotidiens a également été mise en lumière lors du colloque international de 2011. Elle répond à une demande réelle et à une véritable prise de conscience des enjeux contemporains portés par le paysage : il ne s'agit plus seulement des paysages remarquables, et, si la question esthétique demeure, les problématiques écologiques et économiques sont désormais majeures.

Aide à la décision et appui aux politiques publiques : une dimension revendiquée

Si, comme tous les autres programmes de recherche du Ministère chargé du développement durable, le programme PDD a pour objectif de faire progresser la connaissance, il s'est également donné comme objectif d'éclairer et d'étayer les politiques publiques. Car, au-delà des questionnements scientifiques, il faut essayer de répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs des territoires engagés dans l'élaboration des projets de paysage et/ou d'aménagement : État et ses services déconcentrés, collectivités locales, associations, paysagistes, agriculteurs, autres acteurs économiques, etc.

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement Durable et pour accompagner les priorités fixées par le Grenelle de l'environnement, puis par la Conférence environnementale en matière de biodiversité et de trame verte et bleue, le ministère a constamment manifesté son intérêt pour le paysage, tant comme objet de recherche que comme support des politiques publiques, dans une démarche de diagnostic et de projet pour les territoires, en liaison étroite avec les acteurs de la société civile.

Le programme PDD associe, de façon emblématique, chercheurs et acteurs de terrain dans son animation, voire dans ses recherches.

Structures végétales, paysage et politiques publiques

Marianne Cohen
membre du Conseil scientifique du programme

Tant dans les recherches scientifiques portant sur le paysage, que dans les politiques publiques intégrant les problématiques paysagères, les structures végétales ont longtemps constitué un descripteur de premier plan, voire le seul (ex. école physionomiste d'Uppsala), et un élément de diagnostic justifiant des politiques publiques. La visibilité de ces structures, leur connaissance et reconnaissance par les acteurs locaux, leur prise en compte par une large gamme de travaux scientifiques, allant de l'écologie à la géographie et aux sciences du paysage, ont favorisé la place donnée à ces structures. Plusieurs exemples illustrent l'effet emblématique de ces structures végétales par rapport aux paysages et aux politiques publiques intégrant la dimension paysagère et spatiale.

Exemple des trames vertes et bleues : une politique publique s'appuyant sur certaines structures végétales

Plus récemment, avec le lancement du Grenelle de l'environnement, certaines structures végétales sont devenues elles-mêmes un outil de requalification de l'aménagement du territoire intégrant les enjeux écologiques, au travers de l'injonction à mettre en place une trame verte et bleue à l'échelle de la France, et au-delà, de l'Europe.

Ces trames vertes et bleues n'ont pas vocation à s'arrêter aux frontières du pays. Elles s'insèrent dans une stratégie visant à mettre en place un Réseau Écologique Paneuropéen (REP), concernant 55 États (continent européen, Asie septentrionale et centrale). C'est donc la continuité terrestre, davantage que la logique politique, qui a dicté cette stratégie.

Références de recherches :

- *Structures linéaires végétales : dynamiques des formes et des fonctions dans les paysages agricoles, Une perspective interdisciplinaire européenne sur les politiques de gestion durable du paysage et des ressources naturelles : enjeux et interactions dans diverses régions de l'UE et de Suisse.* (APR 2005), travaux coordonnés par Jacques BAUDRY, INRA
- *Dynamiques paysagères et perception des interfaces arborées (APR 2010) et Les paysages de l'arbre hors forêt: multi-valorisation dans le cadre d'un développement local durable en Europe du sud (évaluation comparée des paysages arborés et produits de qualité dans plusieurs territoires ruraux de projet)*, APR 2005, travaux coordonnés par Sylvie GUILLERME, GEODE
- *Les chemins du paysage et le paysage des chemins* (APR 2005), travaux coordonnés par Laurence LEDU, UMR ESO
- *Dynamique des paysages, érosion et développement durable dans les montagnes méditerranéennes*, travaux coordonnés par Marianne COHEN, LADYSS Paris

Les rapports sont en ligne sur le site internet du programme..